

n° G 2018 - 06 - 07

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39 relatif à la promotion interne,
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant dispositions particulières du cadre d'emplois des attachés territoriaux,
Vu les nominations recensées dans les collectivités territoriales affiliées au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale
Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 14/06/2018,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2018 est arrêtée comme suit :

ETABLISSEMENT	GENRE	NOM PATRONYMIQUE	NOM USUEL	PRENOM
C.C.A.S. de Dechy	Madame	MAMOURI		Anne
C.C.A.S. de Fourmies	Monsieur	MARIEZ		Fabien
C.C.A.S. de Seclin	Madame	DURIEZ		Daniele
C.C.A.S. d'Haubourdin	Monsieur	HYEANS		Romain
Mairie de Cuincy	Madame	CORNU	NUTTE	Valérie
Mairie d'Estaires	Madame	SANTOLALLA	VILLE	Anne
Mairie de Hazebrouck	Madame	BARTOLINI	SLOWINSKI	Anna
Mairie de Linselles	Madame	DELBART	DALLE	Nathalie
Mairie de Phalempin	Madame	GAVOIS		Anne-Sophie
Mairie de Vieux-Condé	Madame	CARON	BARBAGALLO	Anne-Marie

Article 2: La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du Département du Nord et Messieurs les Sous-Préfets.

Fait à Lille, le 26 JUIN 2018

Le Président,



Marc GODEFROY
Conseiller Départemental

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa présente notification.

h